

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le 24 septembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en présentiel le dix-sept septembre deux mille vingt, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine **JANODET** – Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Christine **JANODET**, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES – Imène BEN CHEIKH - Stéphanie BARRE – Hamide KERMANI - Nathalie BESNIET - Thierry ATLAN - Sana EL AMRANI - Farid RADJOUH - Karine BETTAYEB – Frank-Eric BAUM – Thierry CHAUDRON – Maribel AVILES CORONA.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Ramzi HAMZA – Josiane DAUTRY – Jinny BAGÉ – Malikat VERA – Renaud LERUDE – Mylène DIBATISTA – Dahmane BESSAMI – Roseline CHARLES-ELIE-NELSON – Yann GILBERT – Seydi BA – Malika LEMBA – Brahim MESSACI – Florence AÏT-SALAH-LECERVOISIER - Philippe BOURIACHI - Noëline TANFOURI – Sylvain CAPLIER – Kathy GUERCHE – Christophe DI CICCO – Nicole DURU BERREBI.

ETAIENT REPRESENTES

Rhera SIONIS-HASSOUNI représentée par Christine JANODET
Marilyne HERLIN représentée par Nathalie BESNIET

1 – Désignation d'une secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance prise au sein du Conseil.

Madame Roselyne **CHARLES-ELIE-NELSON** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

2 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Adopté à la majorité.

8 contres pour les groupes « Agir », « Ensemble », « Pour Orly » et « Orly ensemble ».

3 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 17 avril 2014 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.

Philippe BOURIACHI demande des précisions sur les décisions du Maire n° 48 à 65, 67 à 78 et 99 à 107.

Brahim MESSACI demande des précisions sur les décisions du Maire n° 83 et 91.

4 - Communications de la Municipalité.

Malgré un contexte sanitaire inédit, l'été a été riche en animations et activités pour les familles orlysiennes grâce à la mobilisation des services municipaux et des associations dans tous les quartiers de la ville : animations gratuites, Orly OKLM, cinémas en plein air, matinées éducatives... Aussi, plus de 85 enfants ont participé au dispositif "Vacances apprenantes" et se sont, dans ce cadre, rendus à Arêches (Savoie).

Nous avons encore cet été connu un épisode caniculaire. Je souhaite remercier les services du CCAS qui se sont comme chaque année mobilisés auprès de nos seniors et plus largement auprès de toutes les familles en difficultés depuis la mise en place du confinement au mois de mars.

Les services techniques étaient également mobilisés tout l'été pour préparer la rentrée des classes. Outre les traditionnels travaux d'entretien des écoles, les travaux d'extension de l'école NOYER GRENOT ont démarré en juillet, des bâtiments modulaires ont également été installés au sein des maternelles Jean MOULIN et Romain ROLLAND.

La rentrée des classes s'est très bien passée à Orly. Parents, enfants et enseignants étaient très heureux de retrouver le chemin de l'école. Nous avons obtenu de l'Education Nationale toutes les ouvertures de classes prévues, même les ouvertures dites conditionnelles. Je tenais ce soir à féliciter l'ensemble des partenaires, élus, services et parents d'élèves qui se sont mobilisés auprès du rectorat en cette rentrée pour que tous les postes d'enseignants soient pourvus, ce qui est chose faite. Merci à eux.

Comme à chaque rentrée, Hamide KERMANI et le service jeunesse se sont mobilisés dans le cadre du dispositif « SOS RENTREE » pour 24 jeunes orlysiens qui étaient sans affectation de collège, de lycée ou d'université. 15 orlysiens ont trouvé une école. A ce jour, il en reste 9 en attente d'affectation.

Cette rentrée est évidemment marquée par l'épidémie du COVID qui continue d'affecter notre quotidien. Deux classes ont été fermées en cette rentrée, une à JOLIOT-CURIE et une à Romain Rolland parce qu'en contact avec une personne testée positif au COVID. Tous les enfants et enseignants de ces classes ont été

dépistés et aucun cas positif n'a été déclaré. Les classes ont rouvert dès résultats des tests.

Vous le savez, depuis le 28 août, le port du masque est obligatoire dans l'ensemble de l'espace public. Pour votre information, des masques sont encore disponibles au sein du SCHS pour les orlysiens qui ne les ont pas encore récupérés.

Compte tenu de l'évolution de la propagation du virus, et dans un esprit de responsabilité, j'ai décidé dès fin août d'annuler plusieurs événements dont la journée des associations et des sports. Les orlysiens ont été invités à se rapprocher directement des sections sportives et culturelles pour procéder à leurs inscriptions.

A la suite des annonces d'hier soir du Ministre Olivier VERAN, nous attendons les arrêtés du Préfet qui ne devraient plus tarder concernant les nouvelles mesures applicables en "Zones Rouges". Par ailleurs, je vous informe que je participerai le 29 septembre prochain à une audio conférence avec le Préfet de Val-de-Marne, la DASEN et le directeur de l'ARS autour des enjeux sanitaires du département et de la situation épidémique.

A présent, je vous propose un point sur l'agenda :

- Fin août, nous avons visité avec Christian FAVIER et de nombreux élus le chantier de la future crèche du Centre Ancien. La livraison est prévue au cours du 1er trimestre 2021.
- Le 7 septembre, avec mes collègues Imène BEN CHEIKH, Stéphanie BARRE et Ramzi HAMZA, nous avons accueilli la ministre de la ville, Nadia HAI, venue découvrir les projets d'Orly qui ont bénéficié d'un financement de l'Etat. Nous lui avons présenté le futur centre municipal de santé et le chantier de l'extension de la maternelle NOYER GRENOT.
- Vendredi 11 septembre, nous avons commémoré la mémoire du président Salvador ALLENDE.

Parmi les événements à venir dans les prochaines semaines :

- Demain soir, nous donnerons le top départ de la nouvelle saison du Centre culturel.
- La semaine bleue aura lieu du 7 au 9 octobre, sous une nouvelle configuration pour tenir compte du protocole sanitaire.
- Samedi 10 octobre se tiendra un atelier vélo. Des orlysiens volontaires accompagneront des agents de la ville à une visite de la ville en vélo pour constater les dysfonctionnements lors d'un parcours à vélo sur la ville et proposer des aménagements. Les orlysiens sont invités à donner leur avis sur les aménagements piétons, cyclables et routiers et à exprimer leurs besoins en déplacements dans le cadre d'un questionnaire disponible sur le site et le Facebook de la ville, et à l'accueil du centre administratif.
- Enfin, les orlysiens ont jusqu'au 12 octobre pour déposer leur candidature au conseil des quartiers.

5 - Rapport portant sur la création du poste d'Assistant.e de direction de la DGA Pôle Enfance Famille.

Adopté à la majorité.

6 abstentions pour les groupes « Agir », « Ensemble » et « Pour Orly »

2 contres pour le groupe « Orly ensemble »

6 - Rapport portant sur la création du poste de Chargé.e de communication interne.

Adopté à la majorité.

2 contres pour le groupe « Orly ensemble ».

7 - Modification du tableau des emplois permanents et des effectifs.

Adopté à la majorité.

2 contres pour le groupe « Orly ensemble ».

8 - Signature d'une convention de mise à disposition d'un agent entre la Ville d'Orly et le Syndicat Intercommunal pour l'informatique et ses Outils (SICIO).

Adopté à la majorité.

8 contres pour les groupes « Agir », « Ensemble » et « Pour Orly » et « Orly ensemble ».

9 - Mise à disposition d'un véhicule de fonction au bénéfice du Directeur général des services pour nécessité absolue de service.

Adopté à l'unanimité.

10 - Frais de représentation du DGS.

Adopté à la majorité.

8 abstentions pour les groupes « Agir », « Ensemble » et « Pour Orly » et « Orly ensemble ».

11 - Droit à la formation des élus.

Les élus demandent à ce qu'on leur adresse la liste des formations agréées par le Ministère de l'Intérieur.

Adopté à l'unanimité.

12 - Approbation des nouvelles dispositions du règlement de gestion de la régie de recettes principale pour les prestations municipales.

Adopté à la majorité.

4 abstentions pour les groupes « Agir », « Pour Orly » et 1 abstention pour le groupe « Orly ensemble ».

13 - Attribution d'une indemnité de conseil au trésorier au titre de la gestion 2019.

Adopté à la majorité.

6 contres pour les groupes « Agir », « Ensemble » et « Pour Orly ».

14 - Budget annexe Centre culturel 2020 - Décision Modificative n°1.

Adopté à l'unanimité.

15 - Budget supplémentaire 2020 (budget rectificatif) du budget Ville.

Adopté à la majorité.

8 abstentions pour les groupes « Agir », « Ensemble », « Pour Orly » et « Orly ensemble ».

16 - Demande de Fonds Social Européen pour le cofinancement de l'action « Accompagnement Coordinateur Parcours d'insertion PLIE » à Orly.

Adopté à l'unanimité.

17 - Convention d'occupation et d'usages pour la gestion d'un jardin partagé collectif sur Orly.

Adopté à l'unanimité.

18 - Prolongation validée des bons de cadeaux de l'animation « Illumine ta ville 2019 ».

Adopté à l'unanimité.

19 - Animation « ILLUMINE TA VILLE » 2020.

Ont été désignés par le Conseil municipal Mme Sana EL AMRANI et les 3 adjoints de quartier (Mr Alain GIRARD, Mme Maribel CORONA AVILES et Mr Thierry CHAUDRON) pour composer le Jury des élus.

Adopté à l'unanimité.

20 - Dérogation au repos dominical 2021.

Adopté à la majorité.

6 contres pour le groupe « Agir », « Ensemble » et « Pour Orly ».

21 - Dérogation au repos dominical - SALINI IMPREGILO.

Adopté à la majorité.

6 contres pour le groupe « Agir », « Ensemble » et « Pour Orly ».

22 - Dérogation au repos dominical - NGE GC et GUINTOLI.

Adopté à la majorité.

6 contres pour le groupe « Agir », « Ensemble » et « Pour Orly ».

23 - Approbation du compte-rendu de gestion du périmètre du Vieil Orly du Syndicat d'Action Foncière du Val-de-Marne (SAF 94).

Adopté à la majorité.

8 contres pour les groupes « Agir », « Ensemble », « Pour Orly » et « Orly ensemble ».

24 - Exonération de loyers en faveur de Monsieur Nezim SAIDI.

Adopté à l'unanimité.

25 - Mise en vente de la parcelle cadastrée section G 37 (31 rue de l'Aviation) dans le cadre d'une procédure de vente notariale interactive et mandat donné à Maître Fontanel-Friman pour effectuer la vente.

Adopté à la majorité.

*1 contre pour le groupe « Ensemble » et 2 contres « Orly ensemble ».
5 abstentions pour le groupe « Agir », « Ensemble » et « Pour Orly ».*

26 - Mise en vente de la parcelle cadastrée section M 499 (31 sentier des Rosiers) dans le cadre d'une procédure de vente notariale interactive et mandat donné à Maître Fontanel-Friman pour effectuer la vente.

Adopté à la majorité.

*1 contre pour le groupe « Ensemble » et 2 contres « Orly ensemble ».
5 abstentions pour le groupe « Agir », « Ensemble » et « Pour Orly ».*

27 - Mise en vente de la parcelle cadastrée section Y 56 (5bis allée de Bellevue) dans le cadre d'une procédure de vente notariale interactive et mandat donné à Maître Fontanel-Friman pour effectuer la vente.

Adopté à la majorité.

*1 contre pour le groupe « Ensemble » et 2 contres « Orly ensemble ».
5 abstentions pour le groupe « Agir », « Ensemble » et « Pour Orly ».*

28 - ZAC Pierre au Prêtre - Approbation du plan de rétrocession de l'îlot G.

Adopté à la majorité.

2 contres pour le groupe « Orly ensemble ».

29 - Subvention exceptionnelle pour rachat de costumes et différents matériels de la section Gym-Danse de l'ASO.

Adopté à la majorité.

1 contre pour le groupe « Pour Orly ».

30 - Augmentation de l'enveloppe budgétaire 2020 pour la mise en place d'une aide financière municipale à l'achat de Vélos à Assistance Electrique (VAE).

Adopté à l'unanimité.

31 - Mise à jour du règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres.

Adopté à la majorité.

6 contres pour le groupe « Agir », « Ensemble » et « Pour Orly ».

2 abstentions pour le groupe « Orly ensemble ».

32 - Délibération cadre relative à la reprise des concessions en état d'abandon dans les cimetières communaux FOCH et VICTOIRE.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

Philippe BOURIACHI : Afin de permettre sur notre ville le travail de mémoire, pouvez-vous inscrire à l'agenda mémoriel les commémorations du "17 Octobre 1961" et celle de "L'autre 8 mai 1945".

Christine JANODET : Les événements dramatiques que vous évoquez restent encore aujourd'hui comme des plaies ouvertes pour un grand nombre de concitoyens qui ont leurs racines en Algérie. Avec de trop grandes années de retard, l'Etat reconnaît peu à peu les souffrances engendrées par la colonisation et sa responsabilité. Je partage cette vision et il est de notre devoir de transmettre la réalité de cette période de notre histoire commune. C'est ce à quoi je m'emploie dans mes discours sur la guerre d'Algérie. Toutefois, inscrire à l'agenda mémoriel les deux seules commémorations auxquelles vous faites référence, ne me semble pas aller dans le sens de l'objectif que nous poursuivons à savoir fédérer toujours davantage la communauté des Orlysiens

au-delà de nos origines, de notre âge, de notre croyance et de notre quartier. Cependant, ces commémorations peuvent être portées par des associations telles que cela a été le cas ces dernières années.

Philippe BOURIACHI : Le Covid-19 a impacté la vie du quotidien des Orlysiens et Orlysiens, la période du confinement a accentué les inégalités sociales et aussi réduit le pouvoir d'achat de nos concitoyens, les activités associatives et sportives ont été annulé pour la plupart jusqu'en été, pouvez-vous obtenir des dites associations subventionnées par la municipalité dans le cadre d'une ré-adhésion une réduction *au prorata temporis* des activités non consommées.

Christine JANODET : Dès la fin du confinement, nous avons demandé à l'Aso de pratiquer bien évidemment une minoration de la cotisation de l'année actuelle pour les adhérents qui se sont réinscrits. L'Aso lors de son bureau du 17 juin 2020 a émis cette recommandation laissant le montant de cette minoration à l'appréciation de chaque section.

Philippe BOURIACHI : Pendant la période de confinement, plusieurs agents communaux se sont retrouvés en télétravail assurant ainsi la continuité du service public, ils et elles ont été privés d'une prime Covid, pouvez-vous leur attribuer ?

Christine JANODET : La prime Covid a été conditionnée par la présence effective des agents sur leur lieu de travail et par le contact avec le public. Ce qui vous en conviendrez va de soi vu que ce sont ces agents qui ont pris le plus de risques alors que la population était confinée par mesure de précaution. Ces agents doivent être récompensés pour leur engagement pour le service public. Le service public en temps de crise est le seul rempart contre l'isolement et la rupture sociale.

Monsieur DI CICCIO, je vous remercie à votre tour de poser votre question.

Christophe DI CICCIO : Les Orlysiens sont inquiets pour leur cadre de vie et sont inquiets pour leur avenir.

Nouvellement élu, au gré des échanges avec eux, nombreuses sont les familles qui ne cessent de nous remonter leurs inquiétudes, en ce qui concerne la croissance des incivilités, le défi perpétuel de l'autorité, l'insécurité, les dégradations qu'ils peuvent subir à Orly.

Mon intention n'est pas ici de vous accabler, ou de dramatiser une situation extrêmement compliquée, tout le pays étant touché par l'excroissance de la violence et les faits divers qui ne cessent de croître.

Les extrêmes et les populistes en ont fait un instrument de peur et de propagande, les médias leur audimat, il s'agit pour nous de simplement regarder les choses telles qu'elles sont.

Vous nous avez vendu un « ORLY POUR TOUS » et avez été élue sur ce programme.

Il ne s'agit pas ici de faire le tableau des atouts que présentent notre belle ville d'Orly et des projets d'avenir mais de poser clairement les questions qui permettront de travailler à l'amélioration de la ville et de la vie communale.

C'est à ce titre que je souhaite vous mettre avec votre majorité face à vos responsabilités dans la mission qui nous a été confiée par les Orlysiens, celle de vous questionner et de faire avancer notre commune dans le sens commun.

C'est donc à ce titre que je vous demande de nous dire :

Où en êtes-vous dans vos devoirs de police, concernant, la sécurité, la salubrité et la citoyenneté qui ne cessent de se dégrader au sein de notre commune,

Quels sont les moyens, comme les mesures que vous comptez entreprendre et mettre en œuvre afin d'améliorer la situation à Orly, entendre nos voix, et dans vos fonctions de premier magistrat prendre le contrôle de votre ville, doter ORLY d'un système de surveillance H24 7/7, dynamique, adéquat couplé à une police de proximité opérationnelle, et suivre le pas des communes qui ont réussi sur ce sujet.

Vous nous avez conviés à proposer et avez souhaité disposer de nos propositions.

C'est de ces mots et de ces maux qu'Orly vous appelle au bon vivre, à la sérénité communale, à l'autorité publique et à l'action.

Christine JANODET : La situation de violences entre les villes d'Orly, de Choisy-le-Roi et de Villeneuve le Roi nous inquiète tous. Monsieur CHAZOTTES qui a en portefeuille la tranquillité publique est en relation constante avec le commissariat de Choisy-le-Roi qui lui-même est en contact avec le parquet de Créteil pour la mise en œuvre de dispositions pénales adaptées.

Vous évoquez la vidéo-protection. Notre dispositif qui s'est encore enrichi de deux nouvelles caméras a permis dans les deux derniers cas qui se sont passés sur notre territoire de faire la lumière sur le déroulement des faits. Notre dispositif est bien opérationnel 7j sur 7 et 24h sur 24 puisque nous avons mis en place un déport d'images vers le Commissariat de Choisy-le-Roi qui peut visionner en temps réel les images.

Cet après-midi une rencontre a réuni les élus à la jeunesse et de quartiers de Choisy-le-Roi et d'Orly pour faire le point sur la situation et mettre en œuvre des solutions communes.

En parallèle, les professionnels des structures jeunesse orlysiens se délocalisent pour aller au plus près des jeunes de la ville.

Je ne dis pas que nous avons la clé pour arrêter ces phénomènes de rivalité territoriale liée au trafic de stupéfiants selon la Police mais dans tous les cas nous activons les moyens nécessaires pour essayer de faire avancer les choses dans le bon sens, celui de la tranquillité publique.

Madame Aït Salah, je vous remercie de poser votre première question.

Florence AÏT SALAH LECERVOISIER : Le Secours populaire français de la section de Thiais a en charge la distribution de colis alimentaires aux plus démunis des trois villes Thiais, Orly, Choisy-le-Roi. Ce site est aujourd'hui en rupture de stock concernant les produits de premières nécessités et les produits hygiéniques, puisque depuis l'été les banques alimentaires sont fermées et ne rouvriront qu'en octobre.

Or à ce jour ce sont plus d'une centaine de familles d'Orly qui demandent des colis alimentaires au secours Populaire Français de Thiais.

La municipalité d'Orly, peut-elle aider le site du SPF de Thiais, en lui octroyant un fond d'urgence de 5000 euros pour l'achat de denrées de premières nécessités et de produits hygiéniques en urgence afin que les familles d'Orly soient nourries au plus vite, dans l'attente de l'ouverture de la banque alimentaire ?

Christine JANODET : A réception de votre question, nous avons pris attache avec le Secours populaire de Thiais. Cette antenne délivre des produits de première nécessité (hygiène bébé, laits...) pour 47 personnes - mères et enfants - toutes résidentes à l'Hôtel Senia. Des sorties estivales, à la journée leur sont également proposées.

Le secours populaire est une association financée par le Conseil départemental du Val-de-Marne. Toutefois, étant donné que nous sommes en période d'examen des demandes de subventions des associations, je vous encourage à inviter l'antenne orlysienne du secours populaire à déposer une demande.

Florence AÏT SALAH LECERVOISIER : La politique municipale de fleurissement de la ville est inégale selon les quartiers, voici deux photos prises la même semaine de deux massifs de fleurs identiques. Le premier arrosé et entretenu dans le quartier du parc de la Cloche et le deuxième pratiquement jamais arrosé sur la petite esplanade de l'entrée de l'école Marcel CACHIN. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi les arrosages des massifs sont différents selon les quartiers ?

Christine JANODET : Je vous rassure, il n'y a pas de politique différenciée d'arrosage entre les parterres de fleurs en fonction des quartiers. Les photos que vous nous avez envoyées datent du 30 août dernier. Si vous étiez retournée aux Aviateurs depuis, vous auriez pu constater que nous avons refait le massif devant l'école Marcel CACHIN début septembre. Nous avons programmé de longue date sa réfection et c'est pourquoi il avait été laissé en l'état en attendant que nos jardiniers lui refassent une beauté.

La séance du Conseil municipal est levée à 22h00.

La secrétaire de séance

Roselyne CHARLES-ELIE-NELSON



La Maire d'Orly

Christine TANOÛDET

